

Strasbourg, le 7 avril 2020

Covid-19 – Le Conseil départemental du Bas-Rhin mobilise sans attendre près de 6 millions d’euros pour les associations bas-rhinoises

Depuis le début de la crise sanitaire, le Conseil départemental du Bas-Rhin se mobilise pour accompagner les Bas-Rhinois, notamment les plus fragiles, et répondre à leurs besoins les plus urgents.

Face à la crise sanitaire, le Conseil départemental reste solidaire des associations qui contribuent à la vie sociale et économique du territoire et assument, pour beaucoup d’entre elles, des missions essentielles de service public, particulièrement en période de crise : interventions auprès des personnes précaires, organisation du bénévolat et des solidarités locales, etc. Elles restent massivement mobilisées sur l’ensemble du territoire bas-rhinois.

Afin que les structures ne se retrouvent pas en difficulté, Frédéric Bierry et les élus départementaux ont décidé de leur attribuer près de 6 millions d’euros de subventions demandées sans délai.

En effet les associations subissent de plein fouet les premiers effets de la crise : manifestations annulées, mise à l’arrêt de l’activité, report des projets, difficulté de trésorerie.

Avec 20 à 22 000 associations, de toutes tailles, animées par près de 280 000 bénévoles engagés dans tous les domaines de la vie civique (éducation, culture, social, santé, environnement, défense des droits, loisirs...), le Bas-Rhin dispose de relais efficaces pour continuer à tisser les solidarités locales en période de crise.

« Notre présence à leurs côtés est une nécessité, rappelle Frédéric Bierry. Elle est aussi un devoir. J’ai souhaité que nous manifestions, sans délai, notre soutien au monde associatif et qu’il n’ait pas à subir de reports de paiement de nos aides malgré le confinement. »

Contact presse :

Sylvie Mertz
Conseil départemental du Bas-Rhin
sylvie.mertz@bas-rhin.fr
tél : 06 87 20 94 11